

AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DE BARENTIN/PAVILLY



EPCI	Communauté de Communes Caux Austreberthe
Nombre d'emplacements	5 (10 places)
Adresse	D143A, 76360 Barentin / n° parcelles cadastrales : AC0043, AC0045 et AC0050
Propriété du foncier	Publique : CCCA
Année de création	2009
Gestion	ASNIT
Conventionnement ALT2	NON
Taux d'occupation annuel moyen	2016 : 96 % - 2017 : 100 % - 2018 : 98 % - 2019 : 100% -2020 100%: - 2021 : 100% - 2022 :100%

CARACTÉRISTIQUES

Bâtiments et espaces collectifs	Local accueil gestionnaire
Bâtiments et espaces individuels	Douche + WC + Espace cuisine-buanderie ouvert
Proximité des services	Centre-ville de Barentin à environ 2 Km
Environnement de l'aire	Rural à proximité de centre urbain (1 km par la route)

TARIFS

Caution	120,00 €
Redevance	1,45€/jour du lundi au vendredi
Eau	3,05 €/m ³
Électricité	0,14 €/KWh
Tarifs réduits (préciser)	-

PILOTAGE ET ANIMATION SOCIALE

Existence règlement intérieur et dernière MAJ	Oui, le même depuis la création en 2009
Tenue d'un COPIL	NON
Projet social	NON
Services proposés, accompagnement	ASNIT
Scolarisation	2 écoles sensibilisées à l'accueil des EFIV (écoles A. Marie et Pierre et Marie Curie)
Éléments particuliers (ancrage, activités économiques sur l'aire...)	Ancrage durable des ménages

PRESCRIPTIONS ET PRÉCONISATIONS

Prescription du SDAHGV : Transformation de l'aire en terrains familiaux locatifs.
 Situation janvier 2021 : après recensement du nombre de ménages réellement présents à l'année, une mission de MOUS doit être engagée par la CCCA afin d'affiner les besoins des ménages et assister la collectivité pour l'élaboration des projets d'habitat (TFL, habitat adapté...). La collectivité doit également approfondir l'analyse des aspects financiers, urbain et foncier.